Zeitschrift: Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande

Herausgeber: Glossaire des patois de la Suisse romande

Band: 3 (1904)

Heft: 1

Artikel: Les noms des vents dans la Suisse romande : recherches étymologiques [2ème partie]

Autor: Gauchat, L.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-237206

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

levées[22], *pour ces frais draps de lit*[23], *ces essuie-mains de toile faite soi-même*[24], *et tous ces tas de chemises plissées au compas*[25] *? sans compter les rouleaux de triège, de satin rayé, de grisaille, de drap mi-laine, qui sont aussi sortis du même rouet et qu'il me semble voir encore à la chambre de dessus-derrière, en ligne devant la paroi, raides et bariolés comme des soldats du landsturm*[26].

Mais la quenouille est épuisée; la vieille horloge de Bourgogne vient de sonner dix heures; la fileuse se lève et dit: *Maintenant, c'est bon pour ce soir, allons dormir, il a déjà frappé dix heures*[27]. » Puis, après avoir secoué de son tablier *les impuretés et les débris de filasse*[28], elle enfonce la partie supérieure de sa quenouille dans le trou fait *au pied*[29] et remet en place son vieux compagnon de travail.

P. BOVET.

LES NOMS DES VENTS
DANS LA SUISSE ROMANDE
RECHERCHES ÉTYMOLOGIQUES.

(*Suite.*)

A propos des vents blancs, M. le professeur Forel m'a fait parvenir une intéressante communication, dont j'extrais le passage le plus important. « Le vent *blanc* est un vent du sud, un *sudois*, comme je l'appelle, avec ciel serein. C'est en général

[23] *pò hou frè linχu.*

[24] *hou pâna-man dè täla fätə chè-mimo.*

[25] *ti hou tsiron dè tsəmijè plichâyè ou konpâ.*

[26] *chin kontâ lè ròlyè dè tridzo, dè vèrâ, dè grijètə, dè mədzəlan-na, kə chon achəbin chalyä dou mimo bərgò è kə mè chinblyè adi värə a la tsanbra dèchu-dèrä, in rintsə kontr la parä, rä è bərgolâ kəmin di chudâ dou landz-fourg'* (sic !).

[27] *òra lè bon pò chta nè, alin drəmi, la dza fyä dyi-j-arè.*

[28] *lè bòro è lè tsənèvulyè.*

[29] *ou kənòlyon.*

l'avant-garde d'un sudois pluvieux, car le vent blanc du matin se change ordinairement en vent de pluie dans la soirée ou le lendemain. Ce vent blanc, très chaud, est appelé par nos paysans *maora-blyā*, c'est-à-dire : mûris-blé. » Je remercie vivement M. Forel de bien vouloir mettre sa science à notre disposition et de venir préciser les définitions nécessairement incomplètes d'un philologue.

II. Djoran.

Le vent appelé *djoran* ou *dzoran*, selon la phonétique locale (en français populaire *joran*), est l'opposé de l'*uberre*. Suivant la contrée, c'est un vent d'ouest ou du nord-ouest. Il peut être très violent, et se lève souvent brusquement, le soir. Il cause parfois de vraies tempêtes sur les lacs de Bienne et de Neuchâtel et a déjà fait beaucoup de victimes. Comme il descend des pentes du Jura et qu'il n'est connu que dans les cantons de Neuchâtel, Vaud et Fribourg [1], c'est-à-dire dans le voisinage plus ou moins immédiat de cette chaîne de montagne, il est évident que la base étymologique doit être (*ventus*) *juranus* = vent du Jura. Le nom de ce vent se rattache donc à celui de toute une partie de notre territoire. On me permettra d'exposer ici, très brièvement, ce que les sources que j'ai sous la main me suggèrent au sujet du mot *Jura*, ou *Jorat*, ce qui est la même chose.

Les auteurs anciens ont souvent eu l'occasion de mentionner le Jura. Les Latins l'appellent au singulier *Jura*, au pluriel *Jures* (ainsi César, Bell. gall., 1, 2, 3 : *altera ex parte monte Jura altissimo ;* 8, 1 : *ad montem Juram ;* Pline, Nat. hist. 3, 31 *montibus Juribus ;* etc.). Il n'est donc guère possible de considérer la forme *Jura* comme un pluriel neutre ; nous disons du reste *le* Jura, désignation qui peut être fort ancienne. Les pluriels neutres donnent ordinairement des féminins dans les langues romanes. La lettre *u* de *Jura* était-elle longue ou

[1] On rencontre le terme isolément dans le canton de Berne, par exemple à Péry.

brève ? Les formes latines *Jorensia* (Sid. Apoll., Epist. 4, 25, 5, *Jorenses heremi* (Greg. Tur., Vit. patrum, cap. 1, 1), *ultraiorani* (Fred., Chron. 4, 13), qui alternent avec les formes en *u*, prouvent qu'il s'agit d'un *ŭ*, c'est-à-dire d'un son qui s'est confondu avec *ō* dans l'histoire des langues romanes. Cette manière de voir est confirmée par les formes qu'emploient les auteurs grecs, où nous voyons également alterner *o* et *ou* (Ἰουράσιος, Strabon 4, 3, 4 ; Ἰόρα ὄρους, 6, 11, etc.).

L'*u* bref que nous venons de constater rend impossible toute parenté de notre mot avec le latin *jūs*, *jūris*. D'autre part, la racine *jŭr*, que reflète encore notre prononciation *Jorat*[1], nous fait penser à un mot très répandu dans nos patois romands et qui doit avoir la même origine. C'est le mot qui signifie *forêt de montagne* ou simplement *forêt*[2], par extension, et qui apparaît sous les formes suivantes (je place à côté des formes de ce mot celles du mot JUGUM, *le joug*, pour bien montrer l'identité du développement phonétique)[3] :

Berne: *djou* (*djou*); Neuchâtel, Montagne: *dju* (*dju*), Val-de-Ruz: *djœ̀r* (*djœ̀* et *dju*); Fribourg: *dzā*^{o} (*dzā*^{o}, où le mot est conservé); Vaud, Alpes: *dzœ̀r*, *dzór*, *dzao*, *dzœu* (*dzao*, *dzœu*, etc.); Valais: *dzœu*, *zò*^{ou}, *zour*, etc. (*joug* n'est guère usité).

Dans les patois qui ont laissé tomber l'*r* finale, les dérivés : *dzorèta*, etc., font connaître le radical à un état plus archaïque. Les bois de la plaine sont désignés par les mots *bou*, *fòrè*, avec lesquels rivalise *kót* = *côte* dans les cantons de Neuchâtel et de Berne. Dans ces deux derniers cantons, le terme *djou*, *dju*, *djœ̀r* n'est plus employé que comme nom propre. Une foule innombrable de lieux-dits de toute la Suisse romande, correspondant au mot simple ou à un de ses dérivés, remontent à la même source. Nous rencontrons des quantités de *Joux*, *Jeur*,

---

[1] La forme *Jura*, avec *u*, est influencée par les formes patoises de la Montagne neuchâteloise, voir plus loin.

[2] Kuenlin, *Helv. Almanach*, 1810, écrit « *zau* = *bergigte waldweide.* »

[3] Je ne cite que quelques variantes caractéristiques.

Jor, *Jorat*, *Joratel*, *Jorattaz*, *Joratys*, *Jorasse*, *Jorassaz*, etc.

Il est donc permis de dire que le mot *Jura* signifie *forêt*, ce qui cadre très bien avec les noms de *Forêt Noire*, *Forêt des Ardennes*, *Bregenzer Wald*, *Thüringer Wald*, etc., que portent les chaînes de montagnes de même configuration situées plus au Nord. Cette interprétation précise celle de *montagne*, à laquelle se sont arrêtés les celtistes. Le mot lui-même, n'étant ni latin ni germanique, doit être celtique, ou peut-être ligurien, comme le voudrait M. d'Arbois de Jubainville (voir Holder, *Altceltischer Sprachschatz* sous *Jura*). La voyelle *a* de *Jura* provient probablement d'un suffixe[1]. Notre mot a laissé des traces comme appellatif dans les documents du moyen âge : je trouve dans Du Cange, sous *jarria*, la citation suivante, empruntée à une charte de 1157 provenant de la région des Alpes : *pratis*, *pascuis*, *silvis*, joriis, *montibus*, *vallibus*, où *joriis* désigne probablement les forêts de montagnes par opposition à *silvis* = bois de la plaine[2] ; nos vieux parchemins contiennent fréquemment l'expression *Jures nigræ* = *les joux noires* dans le sens de « grande forêt de montagne. »

La chaîne du *Jura* n'aurait donc pas été baptisée d'après sa nature de montagne ni d'après ses formes extérieures, mais d'après son *utilité*, comme c'est aussi le cas des *Alpes*.

L. GAUCHAT.

---

[1] Cf. les formes grecques Ἰόρας, Ἰουράσιος, Ἰουράσσος et nos lieux-dits *Jorasse*, *Jorassaz*.

[2] Le même mot *joria* se retrouve dans des documents valaisans bien postérieurs (jusqu'au XVIIe siècle), comme équivalent du patois *dzèr*, *dzòr*.